

FLASH INFO

Novembre

Décembre 2023

N°53

MAIRIE

de
Montilliers

2 place du comte Hector
49310 Montilliers
02 41 75 81 54
mairie.montilliers@wanadoo.fr
http://www.montilliers49.fr
facebook.com/Montilliers/

Procès-Verbaux du Conseil Municipal



6 Septembre :

Le PV du 5 juillet 2023 est adopté à l'unanimité.

DANS CE NUMÉRO

Procès-Verbaux
du
Conseil Municipal

Avis Municipal

Vie Associative

Flyers :

- Bibliothèque
- Noël en lumière
- Théâtre
- Téléthon

Logement du 4 rue du Puits du Four, Mr BERTHE Martin a donné son préavis de départ, le 23 juin 2023, le conseil accepte de restituer la caution d'un montant de 281,56 € et accepte de louer ce logement à Mme GILLOT Charlette à compter du 1^{er} septembre 2023 avec un loyer de 291,69 €. La réalisation d'un bicouche dans la cour sera réalisé début septembre pour un montant de 2 283,69 €

1) **SIEML - Réparation éclairage public - Aire des Prés Naiteaux**, afin de remettre en état le candélabre, le conseil décide de verser un fonds de concours de 75 % au profit du SIEML pour le remplacement du mât et de la lanterne accidentés par un tiers identifié.

2) **Magasin Proxi**, demande d'indemnisation en raison d'une baisse du chiffre d'affaires du magasin durant les mois de travaux de la RD 748 et Place du Comte Hector le conseil valide après un vote à bulletin secret (1 contre 12 pour) d'exonérer les loyers pendant 6 mois soit un montant total de 1 504, 44 €.

◆ **Décision budgétaire modificative n° 1 Budget principal**, un virement de crédits a été réalisé en section de fonctionnement :

Chapitre 014 article 739118 = + 1 400,00 €

Chapitre 11 article 615221 = - 1 400,00 €

◆ **Projet Educatif du Territoire enfance-Jeunesse 2023-2023**, la restitution du bilan 2020-2023 a été faite ainsi que la présentation du projet 2023-2026. Le conseil a validé le projet qui consiste :

- Donner à chaque enfant les moyens de réussir
- Soutenir les parents, professionnels dans leur rôle d'acteur éducatif
- Participer à la construction de l'enfant dans son parcours citoyen

◆ **Demande d'acquisition d'un terrain situé au 8 Impasse de l'Abbaye**, le conseil accepte de céder le terrain d'environ 100 m² appartenant à la commune à Mr et Mme DEFOIS. Une enquête publique sera nécessaire pour la réalisation de l'acte.

◆ **Liaisons douces centre bourg** : le cabinet VIC-OUEST, a été choisi pour réaliser la liaison douce en tant que Maître d'œuvre.

◆ **Information Frances Services** : ce service situé au Coin de la Rue à Vihiers permet d'accompagner les personnes pour leurs démarches administratives. Des permanences seront proposées à la mairie de Montilliers. En 2022, 153 Montéglésiens ont bénéficié de ce service.

Comptes rendus des commissions municipales

◆ **Voirie** :

- Les travaux d'enrobé au niveau du centre-bourg seront finalisés à mi-septembre. Le matériel urbain sera validé lors de la prochaine réunion de chantier, le mardi 12 septembre.

- Suite aux pluies de début septembre, des interventions de nettoyage seront assurées par Cholet Agglomération.

♦ **Cimetière** : Si vous êtes intéressés pour aider l'équipe de bénévoles déjà en place, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie. L'entretien est réalisé le mercredi matin toutes les 3 semaines.

♦ **Espaces verts** : la commission se réunira le 15 septembre pour définir les plantations à réaliser dans le centre bourg pour la commande d'automne.

♦ **Bâtiments** : la fin des travaux annoncée pour le club house se situe au 15 octobre 2023.

♦ **CCAS** : Une réunion de la commission est fixée le mercredi 13 septembre pour finaliser les invitations du repas des aînés qui se déroulera le mardi 24 octobre à la maison commune de Loisirs le Lys.

♦ **L'Espérance Sportive de Montilliers**, suite à la proposition d'une commission faite par le président du club lors du conseil du 5 juillet, les 4 élus ci-dessous ont été désignés, Damien GRELLIÉ, Thierry CHAUVIGNÉ, Marie-Geneviève BOISSINOT et Philippe BERNARD.



12 Octobre :

Le PV du 6 septembre 2023 est adopté à l'unanimité.

1) Désignation des référents déontologues : le droit des élus de pouvoir consulter un référent déontologue chargé de leur apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés dans la charte de l'élu local, le conseil municipal a adopté à l'unanimité (12 voix pour) la liste de référents déontologues proposée par l'AMF49. Ceux-ci sont nommés jusqu'à l'expiration du mandat 2020-2026.

2) Attributions de compensation pour 2023 : la défense extérieure contre l'incendie est une compétence transférée à Cholet Agglomération. Un ajustement de l'attribution pour 2023 donne lieu à une réduction pour les travaux de réparation d'un poteau d'incendie hors usage avant le transfert. Le montant de l'attribution de compensation 2022 s'élève actuellement à 145 987 euros, elle sera portée à 141 069 euros en 2023 et reviendra à 145 987 euros à partir de 2024 et les années suivantes.

3) Versement d'un fonds de concours au SIEML pour les opérations de dépannages du réseau de l'éclairage public réalisées sur la période du 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2023 s'élève à 3 157,10 euros T.T.C.

4) Subvention communale à Loisirs Pluriel Cholet : cette association propose un accueil paritaire pour les enfants en situation d'handicap ou non, de 3 à 18 ans. Dans le cadre de la CTG (Convention Territoriale Globale), afin de préserver des ressources sur le territoire et maintenir un service nécessaire aux familles et favoriser l'inclusion, Loisirs Pluriel Cholet sollicite une aide de 293 euros de la commune.

Le conseil municipal accepte le versement de la subvention à l'unanimité.

5) 32^{ème} Rallye des Côteaux du Layon : le circuit se déroulera sur une partie du territoire de Montilliers le samedi 20 avril 2024 de 17h à 22h30. Cette manifestation est organisée par l'Ecurie de Plantagenêt. Le conseil municipal a donné un avis favorable. La commune devra prendre des arrêtés de circulation.

6) Liaison douce centre bourg : le conseil municipal accepte à l'unanimité le devis de mission de maîtrise d'œuvre pour la création d'itinéraires cyclables de la société Vic Ouest pour un montant de 6 876 euros T.T.C.

7) Bâtiment de la cantine : le conseil municipal demande au cabinet Vic Ouest de réaliser une mission d'assistance de maîtrise d'œuvre concernant un projet de réhabilitation de l'ancienne cantine, place Marie Leroy. Le coût s'élève à 15 390 euros T.T.C. le conseil valide le devis à 11 voix pour et 1 abstention.

8) Extincteurs : le conseil municipal accepte à l'unanimité le devis de renouvellement du parc extincteurs et le contrat de maintenance additionnelle pour un montant de 1 540,97 euros T.T.C. de la société E.N.S.I. (Extincteurs Nantais Sécurité Incendie).

9) Club House : l'aménagement du bar est à la charge de la commune, le conseil accepte à l'unanimité le devis établi par l'entreprise BROUILLET s'élevant à 19 427,18 euros H.T. Les achats de mobilier (tables, chaises, bureaux, réfrigérateur, chambre froide, ...) sont à la charge de l'ESM.

La dépense n'étant pas budgétisée sur le budget principal 2023, il est nécessaire de réaliser une décision modificative :

- Dépense investissement, article 21351 opération 222 = + 25 000,00 euros.
- Dépense investissement, article 21318 opération 277 = - 25 000,00 euros.

Un tour de table est réalisé pour énoncer les comptes rendus des commissions communales et de Cholet Agglomération :

♦ **Bâtiments** : des devis avaient été réalisés pour
- la réfection des marches et de la terrasse à la MCL Le Lys,
- la réfection des marches de l'église,
et suite à la cession d'activité de l'entrepreneur, la commission va solliciter d'autres entreprises de maçonnerie.

♦ **Voirie** : suite aux inondations, le service voirie de Cholet Agglomération est intervenu à divers endroits de la commune pour nettoyer les fossés.
Le parking de la zone des Bordages va être également réfectionné.

♦ **Espaces verts** : le devis de la Pépinière La Saulaie s'élève à 1 713,36 € T.T.C. pour le garnissage des massifs le long de RD748.

♦**MCL le Lys** : il a été procédé à la pose de volets et élingues pour les projecteurs de la scène de la MCL le Lys. Le nouveau panneau d'identification de la MCL a été posé.

♦**Stade** : les projecteurs de l'éclairage du terrain synthétique ont été remplacés par des projecteurs LED. Rappel, le coût de la participation à verser au SIEML s'élève à 32 630.94 € T.T.C.

♦**Environnement** : un inventaire devra être réalisé pour les équipements de tri sur la commune. Relancer la communication sur le principe de tri des déchets dans nos conteneurs.

♦**Informations** : une rencontre a eu lieu avec les associations pour la cérémonie des vœux du maire 2024. Les commissions municipales doivent rendre leur article pour le prochain bulletin municipal avant le 25 novembre.

Prochaine réunion de la commission le 18 octobre 2023 à 18h30.

♦**Fêtes et Cérémonies** : une rencontre avec les associations est prévue le 8 novembre prochain à 20h30 pour organiser la fête des associations du 13 juillet 2024.

Affaires diverses :

▫ **Antenne téléphonique mobile** : le conseil municipal donne un avis favorable pour l'installation d'un relais de téléphonie mobile Bouygues. Elle sera installée près de l'autre antenne relais Orange.

▫ **Bail location 46 route d'Angers** : celui-ci arrive à échéance le 30 avril 2024. Le conseil municipal décide de renouveler le contrat pour un an.

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée le **jeudi 9 novembre 2023 à 20h30**.

Avis Municipal

Le Maire et le Conseil Municipal,
vous convient à la commémoration de
L'armistice de la guerre 14-18,



Samedi 11 novembre à 11h
Place du Comte Hector

Allocution, dépôt de gerbe et verre de l'amitié.

Info Cholet Agglomération : Chèque Eau et Assainissement

Vous avez des difficultés pour payer vos factures d'eau ? Un chèque d'aide peut vous être attribué sous conditions. Renseignements en mairie.

Fermeture de l'Agence Postale pour congés du 20 décembre au 27 décembre inclus.

Une Naissance – un Arbre / Nouveaux habitants

La commune organise la cérémonie une naissance - un arbre, pour les enfants nés en 2022 le :

Samedi 25 novembre

Salle Annexe de la mairie

A cette occasion, les nouveaux arrivants de la commune sont conviés aussi pour partager un moment convivial. Une invitation vous a été adressée, si vous ne l'avez pas reçue en tant que parents ou nouveaux habitants, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie.

Infos

Les feux de végétaux sont interdits, vous pouvez les déposer au niveau du site BRANGEON de Montilliers. L'entreprise récupère les déchets végétaux des particuliers de Montilliers. Vous devez vous munir d'un gilet jaune pour votre sécurité sur le site.

Le stationnement sur les trottoirs est interdit, plusieurs parkings sont à votre disposition sur la commune.

Stop aux incivilités, ces derniers mois beaucoup d'incivilités (dégradations, tags, vols) ont été constatés et restent passibles de fortes amendes. Soyez vigilants et n'hésitez pas à communiquer en mairie en cas de doute ou de suspicion.

Vie Associative

Don du sang

Collecte de sang le **vendredi 29 décembre de 16h à 19h30** à la salle Mcl le Lys. Carte d'identité obligatoire.



L'Amicale St Joseph

Organise un concert avec les Compagnons de la Tourlandry au profit du Téléthon le **9 et 10 décembre** à la MCL le Lys. Tous les renseignements sur le flyer joint au flash.



Bibliothèque / Familles Rurales

Spectacle : Délivrés des livres : Jingle Bell's par la Compagnie Artbiguë. **Mercredi 13 décembre - 10h30** (cf flyer). **Activité de Noël** organisé le **mercredi 20 décembre** de 14h à 16h à partir de 6 ans. 2 € pour les adhérents et 4 € pour les non-adhérents. Inscription avant le 13 décembre au 02.41.70.91.72 ou sur famil-rural.montil@netcourrier.com



Le Foyer des Jeunes

Les rencontres jeunes à partir de 11 ans et + (2012), seront tous les vendredis des semaines impaires de 19h à 22h au foyer de Montilliers. Renseignements auprès de Baptiste Animateur au 07.50.86.78.87



Club de l'Âge Heureux

Plusieurs dates à retenir :

- **Le jeudi 9 novembre** : concours de belote entre adhérents à la salle Joly-Bourg à 13h30.
- **Attention changement pour le jeudi 16 novembre** : anniversaires du 4^{ème} trimestre à la Maison de Retraite avec chants en remplacement du jeudi 30 novembre.
- **Le jeudi 23 novembre** : anniversaires des adhérents du 4^{ème} trimestre
- **attention changement pour le jeudi 30 novembre** : jeux petite salle et non plus anniversaires MDR et voyage au « Prélude de Noël » à St Léger sous Cholet pour ceux qui sont inscrits.
- **Le jeudi 7 décembre** : concours de belote des 3 communes à la salle Joly-Bourg à 13h30
- **Le jeudi 14 décembre** : repas de Noël à la salle Joly-Bourg. Participation de 10 €. Pour ceux qui ne sont pas encore inscrits, le faire avant le 18 novembre chez Madeleine au 02.41.75.03.51 ou chez Renée au 02.41.46.11.43
- **Le jeudi 4 janvier 2024** : assemblée générale à la salle Joly-Bourg à 14h.
Les nouveaux adhérents sont toujours les bienvenus.
Le bureau.



ESM Football

La saison est repartie pour toutes les équipes. N'hésitez pas à venir faire un tour au stade pour encourager nos petit(e)s vert(e)s. Cette année, le club compte plus de 300 licencié(e)s. Chaque week-end : Matches (voir sur le site du club).

Voici quelques dates à retenir :

- **4 Novembre** : soirée du foot
- **19 Novembre Derby** : ESM- St Hilaire Vihiers



Cours d'Art Floral

Dispensé par Mr Rannou

**Lundi 18 décembre à 20h30
à la salle Joly-Bourg**

Tarifs : 30 € pour les non adhérents - 20 € pour les adhérents. Inscriptions avant le 13 novembre auprès de Florence Lefèvre au 02.41.70.91.72 ou par mail : famil-rural.montil@netcourrier.com Apporter son matériel pistolet à colle torchons, couteau, rallonge, ciseaux.



Montilliers Patrimoine

Montilliers Patrimoine vous invite le **vendredi 1^{er} décembre à 19h** à la fête « Noël en lumière à Montilliers » dans l'église de Montilliers pour un concert de chants avec les enfants de l'école et les Chorales Montéglesiennes. Vers 19h30, place à l'illumination du sapin. Vin chaud et chocolat chaud vous seront offerts par l'association. Nous espérons vous retrouver nombreux comme l'année dernière pour ce moment de partage et d'amitié. (cf Flyer)
Le bureau.



APEL-École St Louis St Joseph

Nouvelle vente de gâteau St Michel

Cette année, l'APEL de l'école de Montilliers vous propose les gâteaux St Michel avec un challenge : **être le meilleur vendeur de gâteaux.**

Cette vente permettra d'acheter des fournitures pour l'école et d'organiser un voyage scolaire pour nos élèves.

L'heureux(se) gagnant(e), quant à lui ou elle, bénéficiera du repas de la kermesse qui aura lieu le 22 juin 2024 pour toute sa famille (parents et fratrie, hors boisson). Alors ne tardez pas, commencez dès à présent vos ventes et que le meilleur gagne. **Fin des réservations le 7 novembre.** Livraison le 1^{er} décembre lors de la fête de Noël de l'école.



Fête de Noël

Vendredi 1^{er} décembre

Cette année l'école se joint à l'association du Patrimoine de Montilliers pour organiser une belle fête de Noël.

Comme l'année dernière les élèves chanteront dans l'église pour débiter la soirée à 19h. l'association du Patrimoine illuminera le traditionnel sapin de Noël et offrira le vin chaud et chocolat.

La soirée se poursuivra dans la partie annexe de la mairie où la nouvelle équipe de l'APEL organisera un marché de Noël avec buvette et restauration sur place autour de fouaces. Un moment convivial à partager tous ensemble.



Familles Rurales

Les comédiens du Lys sont sur les planches pour vous concocter une nouvelle comédie très drôle : « Allez on danse ! ». Mais va-t-on réellement danser ?!!

Pour le découvrir, venez assister à une représentation qui vous entraînera dans un tourbillon de rires. Les séances auront lieu à

- **20h30 les 17/18/25/28 novembre - 1^{er} et 2 décembre.**
- **15h les 19/26 novembre et 3 décembre.**

Avec ou sans réservation. Réservations (avec placement) à compter du **2 novembre** par :

Permanence téléphonique au 02.41.70.75.73 le mardi 17h à 19h et les jeudis et samedi matin de 10h à 12h.

Ou sur « helloasso familles rurales montilliers » *Promo* sur la séance du 17 novembre 1 place adulte achetée = 1 place adulte offerte.

Pour patienter jusqu'aux représentations, venez découvrir en avant-première, les coulisses, les répétitions, sur le réseau Facebook « les comédiens du Lys ». (cf Flyer)



La Gaule Montéglesiennne

Fermeture de l'étang de pêche à partir du **1^{er} novembre.**

Messe à Montilliers Dimanche 31 Décembre à 9h30